



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2022 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Bénéfice net
4,3 milliards
de dollars

Hausse de 6 %
d'un exercice à l'autre

Bénéfice dilué
par action
2,96 \$

Hausse de 7 %
d'un exercice à l'autre

DPPC⁽¹⁾
(342) millions
de dollars

Ratio de la DPPC liée aux
prêts⁽²⁾ en baisse de 23 p.b.⁽³⁾
d'un trimestre à l'autre

RCP⁽⁴⁾
18,4 %

Baisse de 100 p.b. d'un
exercice à l'autre

Ratio CET1⁽⁵⁾
13,2 %

Excellent niveau de
fonds propres, en
hausse de 40 p.b. d'un
exercice à l'autre

TORONTO, le 26 mai 2022 — La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,3 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2022, soit une hausse de 238 millions, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi qu'une forte croissance du bénéfice dilué par action de 7 % par rapport à cette même période. Nos résultats du trimestre à l'étude tiennent compte de contrepassations de dotations liées aux prêts productifs de 504 millions de dollars, comparativement à 260 millions un an plus tôt, ce qui a résulté principalement du fait que l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19 a diminué. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'accroissement des risques de baisse, y compris les risques d'inflation et de taux d'intérêt. Des ajustements fiscaux favorables nets au trimestre considéré ont également favorisé le bénéfice net. Les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Assurances ont enregistré une forte hausse de leur bénéfice. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie n'ont que peu changé sur un an et ceux du secteur Marchés des Capitaux ont fléchi en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, alors que le bénéfice avait atteint un niveau record.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est situé à 5,0 milliards de dollars, en baisse de 124 millions, ou 2 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement la diminution des revenus du secteur Marchés des Capitaux comparativement à ceux fort élevés enregistrés un an auparavant, le rétrécissement des écarts ainsi que l'augmentation des salaires, des investissements dans la technologie et des coûts discrétionnaires afin de soutenir la forte croissance attribuable aux clients. Les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis ont également eu une incidence sur les revenus. Ces facteurs ont été atténués par la forte croissance des volumes et des actifs liés aux services tarifés des clients, ainsi que par la diminution de la rémunération variable et de celle fondée sur des actions.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a grimpé de 158 millions de dollars, ou 4 %, les résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Services de soutien généraux, Assurances et Services aux investisseurs et de trésorerie s'étant améliorés, ce qui a été contrebalancé en partie par les faibles résultats des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

Le ratio de la DPPC liée aux prêts s'est établi à (18) p.b., en baisse de 23 p.b. par rapport au trimestre précédent en raison surtout de la contrepassation de dotations pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises du trimestre considéré, alors que des dotations avaient été constituées au trimestre précédent. Le ratio de la DPPC liée aux prêts douteux s'est situé à 9 p.b., n'ayant pas changé par rapport au trimestre dernier.

Notre position de capital est demeurée solide, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) atteignant 13,2 %, et ce, tout en soutenant la forte croissance interne de la clientèle. De plus, nous avons, dans le trimestre à l'étude, versé à nos actionnaires 3,6 milliards de dollars par voie de rachats d'actions ordinaires et de dividendes, et aujourd'hui, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,28 \$ par action, ce qui reflète une hausse de 0,08 \$, ou 7 %. Nous avons également enregistré un excellent ratio de liquidité à court terme, à savoir 121 %.

« La résilience de notre modèle d'affaires diversifié, une gestion prudente des risques et des fonds propres, et des investissements stratégiques dans les ressources humaines et la technologie ont encore modelé notre rendement au deuxième trimestre. Nous sommes toujours en mesure de poursuivre notre croissance et d'offrir à nos clients, à nos employés et à nos actionnaires la valeur à long terme qui nous caractérise. En cette période où les tensions géopolitiques, les pressions inflationnistes et les problèmes des chaînes d'approvisionnement mondiales créent des incertitudes macroéconomiques, c'est avec fierté que je constate à quel point les employés de RBC contribuent encore positivement à nos collectivités et fournissent à notre clientèle de précieux conseils et recommandations. Nous continuerons de tirer pleinement parti de la vaste portée de nos activités, de notre solidité financière, ainsi que de la force que nous procuront notre personnel et notre culture afin de jouer un rôle de premier plan dans une transition ordonnée vers un avenir postpandémique où la carboneutralité et l'inclusion seront à l'honneur. »

— Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

T2 2022
par rapport au
T2 2021

• Bénéfice net de 4 253 millions de dollars	↑ 6 %
• Bénéfice dilué par action de 2,96 \$	↑ 7 %
• RCP de 18,4 %	↓ 100 b.p.
• Ratio CET1 de 13,2 %	↑ 40 b.p.

T2 2022
par rapport au
T1 2022

• Bénéfice net de 4 253 millions de dollars	↑ 4 %
• Bénéfice dilué par action de 2,96 \$	↑ 4 %
• RCP de 18,4 %	↑ 110 b.p.
• Ratio CET1 de 13,2 %	↓ 30 b.p.

Cumul annuel 2022
par rapport au
cumul annuel 2021

• Bénéfice net de 8 348 millions de dollars	↑ 6 %
• Bénéfice dilué par action de 5,80 \$	↑ 7 %
• RCP de 17,9 %	↓ 110 b.p.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) RCP : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio correspond aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF (Bâle III).

(6) Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (4 253 millions de dollars au T2 2022; 4 015 millions au T2 2021) avant impôt (1 055 millions de dollars au T2 2022; 1 171 millions au T2 2021) et avant dotation à la provision pour pertes de crédit ((342) millions de dollars au T2 2022; (96) millions au T2 2021). Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 2 234 millions de dollars s'est accru de 326 millions, ou 17 %, sur un an, en raison essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. L'augmentation du revenu net d'intérêt dans le secteur des Services bancaires canadiens reflète une croissance moyenne des volumes de 10 % pour ce qui est des dépôts et de 9 % dans le cas des prêts (incluant la croissance marquée des volumes d'activités et des prêts hypothécaires résidentiels découlant de la vigueur du secteur de l'immobilier), ce qui a plus que compensé le rétrécissement des écarts, a également favorisé la hausse.

Le bénéfice net s'est renforcé de 260 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Cette baisse a résulté en grande partie de l'augmentation des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs dans le trimestre à l'étude, facteur qui reflète le fait que l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19 a diminué, ce qui a été neutralisé en partie par l'accroissement des risques de baisse. Le repli des coûts liés au personnel a également favorisé l'augmentation du bénéfice net. Le revenu net d'intérêt est demeuré sensiblement le même puisque l'élargissement des écarts par suite des hausses de taux d'intérêt et une croissance de la moyenne des volumes de 1 % ont plus qu'annulé les conséquences des trois jours de moins qu'a comptés le trimestre considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence des profits réalisés sur les activités de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux au trimestre précédent et par le recul de la moyenne des soldes des fonds communs de placement, recul qui a réduit les frais de placement.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 750 millions de dollars a monté de 67 millions, ou 10 %, par rapport à il y a un an, et ce, en raison surtout de la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète les ventes nettes et l'appréciation des marchés. La hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance moyenne des volumes a également favorisé l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement de la rémunération variable et des coûts liés au personnel ainsi que par la baisse des revenus tirés des transactions.

Le bénéfice net s'est comprimé de 45 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent du fait principalement de l'incidence de la contrepassation partielle d'une réserve légale constituée pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au cours du trimestre précédent. La diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle rend en grande partie compte des conditions de marché défavorable, ainsi que la baisse des revenus tirés des transactions ont également accentué le recul du bénéfice net. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les profits à la cession de certaines sociétés affiliées secondaires et par la hausse du revenu net d'intérêt par suite de la majoration des taux d'intérêt.

Assurances

Le bénéfice net a atteint 206 millions de dollars, s'étant accru de 19 millions, ou 10 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements.

Le bénéfice net a progressé de 9 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'amélioration de la sinistralité. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'incidence des changements dans la nouvelle composition des activités, soit notamment une diminution des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net de 121 millions de dollars n'a que peu changé puisque la montée des revenus tirés des dépôts des clients a été neutralisée par la hausse des coûts liés à la technologie, par un ajustement favorable de la taxe de vente à l'exercice précédent et par l'accroissement des coûts juridiques.

Le bénéfice net a progressé de 3 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est principalement imputable à la hausse des revenus tirés des dépôts des clients, ce qui reflète l'élargissement des marges dégagées sur ces dépôts. L'incidence des coûts annuels liés à la conformité à la réglementation qui ont été engagés au trimestre précédent et la diminution de l'impôt ont également favorisé cette progression. Ces facteurs ont été en grande partie annulés par la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, ce qui illustre l'avantage généré par des occasions sur le marché monétaire au trimestre précédent.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 795 millions de dollars s'est comprimé de 276 millions, ou 26 %, sur un an, et ce, principalement à cause du repli des revenus du secteur Marchés mondiaux qui a résulté en grande partie du ralentissement des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation principalement aux États-Unis. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et la baisse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement ont également accentué ce recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une diminution de la rémunération par suite de la dégradation des résultats.

Le bénéfice net a diminué de 235 millions de dollars, ou 23 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est attribuable principalement au recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation dans la plupart des régions, ceux enregistrés dans le trimestre précédent ayant bénéficié de l'intensification des activités des clients. Le ralentissement de celles d'origination de titres de participation et de titres de créance dans la plupart des régions et le recul des activités de fusion et acquisition et de syndication de prêts, surtout aux États-Unis, ont également accentué la baisse du bénéfice net. Ces facteurs ont été compensés en partie par une diminution de la rémunération par suite de la baisse des résultats.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 30 avril 2022, notre ratio CET1 s'établissait à 13,2 %, en baisse de 30 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change), des rachats d'actions et de l'incidence défavorable d'ajustements de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ce qui a été contrebalancé en partie par le montant net des capitaux autogénérés.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 30 avril 2022 a été de 121 %, ce qui représente un excédent de quelque 64 milliards de dollars, comparativement à 124 % et à un excédent d'environ 70 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme a légèrement diminué par rapport à ce trimestre, surtout en raison de la croissance des prêts de détail et de ceux de gros ayant été annulée en grande partie par des augmentations des dépôts de clients et par l'émission de produits de financement à terme.

Au 30 avril 2022, le ratio de liquidité à long terme se situait à 113 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 97 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 98 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est demeuré stable d'un trimestre à l'autre puisque la croissance des prêts de détail et de ceux de gros a été annulée par l'augmentation des dépôts des clients, par l'émission de produits de financement à terme et par des changements dans la composition de nos portefeuilles de titres.

Qualité du crédit

Deuxième trimestre de 2022 par rapport au deuxième trimestre de 2021

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à (342) millions de dollars, ayant diminué de 246 millions sur un an. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de (330) millions de dollars, ayant chuté de 247 millions en raison surtout des contrepassations de dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans le trimestre considéré, alors que des dotations avaient été constituées dans la période correspondante de l'exercice précédent. Ce facteur a été neutralisé en partie par la baisse des contrepassations de dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à (18) p.b., ayant reculé de 13 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est situé à 9 p.b., en baisse de 2 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a été de (504) millions de dollars, s'étant allégée de 244 millions, ce qui rend surtout compte de la hausse des contrepassations de dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le fait que l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19 a diminué a permis une hausse des contrepassations, ce qui a été neutralisé en partie par l'accroissement des risques de baisse, dont les hausses des taux d'inflation et d'intérêt. Ce facteur a été annulé en partie par la diminution des contrepassations de dotations du secteur Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a été de 174 millions de dollars, pour une diminution de 3 millions, ou 2 %. La baisse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été atténuée par la constatation de dotations dans la période considérée alors que des recouvrements avaient été inscrits un an plus tôt dans le secteur Marchés des Capitaux.

Deuxième trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a baissé de 447 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établie à (330) millions de dollars, contre 100 millions au trimestre précédent, ce qui rend surtout compte des contrepassations de dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans le trimestre considéré, alors que des dotations avaient été constituées au trimestre précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a diminué de 23 p.b. et celui de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux est demeuré le même.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a fléchi de 424 millions en raison surtout de la hausse des contrepassations de dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises au trimestre considéré. L'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19 se faisant moins forte, les contrepassations ont augmenté, mais cela a été neutralisé en partie par l'accroissement des risques de baisse, y compris les hausses des taux d'inflation et d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a reculé de 6 millions, ou 3 %, ce qui s'explique principalement par la diminution des dotations constituées pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Ce facteur a été atténué par la constatation de dotations dans la période considérée alors que des recouvrements l'avaient été au trimestre précédent dans le secteur Marchés des Capitaux.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des mesures hors PCGR, dont le bénéfice avant dotation et impôt. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le bénéfice avant dotation et impôt, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total des fonds propres investis dans nos secteurs. Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2022.

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (rapport annuel 2021) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2022. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, les technologies de l'information et les cyber-risques, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, le marché de l'immobilier canadien et l'endettement des ménages, l'incertitude géopolitique, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, la culture et la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, ainsi que nos activités commerciales et nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. De plus, comme nous travaillons à la réalisation de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes hors du contrôle raisonnable de RBC pourraient nous empêcher de les atteindre, dont le degré inégal des efforts de décarbonisation des pays, la nécessité d'élaborer, partout dans le monde, des politiques sur le climat judicieuses, l'accès à davantage de données et à des données encore plus pertinentes, des méthodes dûment étayées, les avancées technologiques, l'évolution des comportements des consommateurs, le défi d'équilibrer les objectifs intermédiaires concernant les émissions et une transition harmonieuse et sensée, et d'autres questions importantes, telles les obligations juridiques et réglementaires.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2021, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2022. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport annuel 2021 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2022. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2022 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 26 mai 2022 à 8 h 30 (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 1408176#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 26 mai 2022 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 23 août 2022, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 7934665#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Christine Stewart, directrice, Communications financières, christine.stewart@rbc.com, 416-456-5322

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 89 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com/collectivite-impact-social.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.